

# Rencontre avec l'écrivain numérique

Depuis la rentrée, **Morgane Rossa occupe la fonction d'écrivain public numérique** au sein de la Ville d'Épernay. L'écrivain public numérique peut vous accompagner individuellement et gratuitement dans toutes vos démarches administratives en ligne. Des permanences sont également mises en place du lundi au jeudi (sur rendez-vous).

Retrouvez son interview, disponible également dans le magazine ELJ du mois d'octobre.



## Quel est le rôle d'un écrivain public numérique ?

**Morgane Rossa** : « Ma mission est d'accompagner les Sparnaciens dans leurs démarches administratives en ligne, afin de favoriser leur accès aux droits (papiers et titres d'identité, dossier CAF, compte santé...). Le but est de faire ces démarches avec la personne, et non à sa place, pour encourager son autonomie. Il est néanmoins possible, en l'absence totale de maîtrise de l'outil ou de la langue, que je prenne en main les démarches dans le cadre d'un mandat, évidemment en présence de l'utilisateur. »

## A quel public s'adressent vos services ?

**Morgane Rossa** : « Toute personne qui éprouve des difficultés avec le numérique et les procédures dématérialisées peut directement me solliciter, par téléphone (06 47 82 86 55) ou par mail ([e pn@ville-epernay.fr](mailto:e pn@ville-epernay.fr)). Parfois, les personnes sont aussi orientées par des acteurs de proximité. Il m'est par ailleurs possible, dans le sens inverse, de diriger les usagers selon les besoins identifiés vers des partenaires sociaux, institutionnels ou qui proposent des ateliers autour du numérique, comme les médiathèques. »

## Comment se déroule votre accompagnement ?

**Morgane Rossa** : « En amont d'un premier rendez-vous, je demande si la personne a accès à internet, possède un smartphone et dispose d'une messagerie. Car, pour toute démarche en ligne, il est indispensable d'avoir un mail fonctionnel. Je prends connaissance de la demande et, suivant les cas, indique les pièces à apporter lors du rendez-vous. L'entretien dure maximum une heure, et si la démarche est longue ou si la personne nécessite un suivi particulier, nous programmons d'autres sessions. Un ordinateur, qui ne conserve aucune donnée, est spécifiquement réservé à l'accompagnement des usagers. »

Infos pratiques

**Mairie de Quartier** : le lundi matin et le jeudi après-midi (1, avenue de Middelkerke)

**Maison des Arts et de la Vie associative** : le lundi après-midi (Parc des Loisirs Roger-Menu)

**Mairie Accueil** : le mardi et le jeudi matin

**Ferme de l'Hôpital** : le mercredi matin (35 bis, rue Louise Auban-Moët)

**Médiathèque Daniel-Rondeau** : le mercredi après-midi (4, rue Gabriel-Fauré)

Liens utiles

[Plus d'informations sur le service](#)

Pour aller plus loin

Image



**[Ecrivain public numérique](#)**